

FICHE DE POSTE

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2020-2021

Recrute : un enseignant pour 82 h.

Maître de conférences contractuel.

**Champ disciplinaire : Arts et techniques de la représentation -
Représentation de l'architecture (ATR - RA)**

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,600 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 90 enseignants (23 titulaires, 19 associés dont 10 à mi-temps, 46 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m².

Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construisent une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETEh), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

Contexte scientifique de l'ENSACF :

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ».

Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST) , « Philau », « ERPS » (Espace rural et Projet spatial), et « APC » (Architecture, Patrimoine, Création).

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire. L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal. Enfin L'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (Design-Build) et de recherche (recherche finalisée) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

L'ENSACF a récemment repensé son programme pédagogique qui s'articule désormais autour de cinq grands axes stratégiques : les ruralités, les marges, le Massif Central, l'expérimentation, la pensée transcalaire. Les ambitions affichées sont de plusieurs ordres. Il s'agit de renforcer la place de l'ENSACF dans son territoire géographique, institutionnel et culturel, et de lui permettre de jouer un rôle plus actif au sein de cet écosystème. Par ailleurs, l'école promeut activement la recherche en architecture et mène une politique volontariste de soutien à l'équipe de recherche Ressources.

Perspectives de développement

L'ENSACF souhaite ainsi affirmer ses spécificités, fidèle à son histoire propre et à sa géographie singulière caractérisée par son ancrage dans le Massif Central et ambitionne aussi de devenir un établissement de référence sur trois thématiques transversales -les ruralités, les marges et la pensée transcalaire- et sur la pédagogie de l'expérimentation. Pour offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces sujets, l'ENSACF considère le développement de la recherche comme sa priorité.

1 Le Massif Central : un territoire d'étude privilégié

Le territoire du Massif Central, considéré dans sa diversité, offre des pistes de déploiement pédagogiques et de recherche qui intéressent les pouvoirs publics tout en permettant à l'ENSACF de consolider ses partenariats existants et d'en provoquer des nouveaux. Fort de son expérience sur le sujet, l'ENSACF considère qu'elle a un rôle essentiel à jouer à l'échelle nationale sur la question de la transformation des territoires ruraux, des centre-bourgs, des petites et moyennes villes.

2 Les ruralités

Dans une situation critique au sein de laquelle les logiques métropolitaines apparaissent moins soutenables, d'autres scénarios sont à inventer et d'autres possibles à imaginer. La redéfinition du rôle de l'architecte et de ses compétences, en particulier, rendue indispensable dans le contexte du nouveau régime climatique, invite à envisager autrement les espaces ruraux, tant en raison de la ressource inestimable qu'ils représentent que pour les manières de faire alternatives qu'ils accueillent. Alors qu'ils étaient encore naguère associés à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage et économie de moyens, écologie des ressources, écosophie, agriculture, redéfinition des relations à l'animalité, etc.) en font des matrices de questionnements stimulants, de recherche de pointe et d'engagement responsable.

Ces démarches exploratoires, visant à questionner l'architecture et la transformation des territoires à partir d'autres paradigmes que celui de l'urbain généralisé sont actuellement explorées dans des contextes nationaux ou internationaux, académiques, pédagogiques ou professionnels (Réseau ERPS, Alterrurality du réseau ARENA, Réseau des territorialistes, Rural Studio, etc.). A l'ENSACF, elles sont déjà largement à l'œuvre de par les axes de recherches, les partenariats, les sites d'étude et de projet explorés tant en Licence qu'en Master.

L'enjeu des ruralités se présente, pour l'ENSACF, moins comme un objet circonscrit de recherche ou d'enseignement que comme un horizon transversal sous lequel peuvent se déployer de façon cohérente des programmes pédagogiques, des contenus thématiques d'enseignement, des partenariats, des voyages d'étude, etc. Le pluriel des ruralités indique ici l'intention, elle aussi, affirmée fortement, de cultiver cette multiplicité d'approches et de ne pas s'enfermer dans une seule et unique voie dogmatique. Le pluralisme revendiqué des démarches tient compte des situations territoriales elles-mêmes très diversifiées selon leurs cultures propres, leurs contextes géographiques, etc., et prend acte de la nécessité, face à un avenir incertain, d'expérimenter d'autres scénarios plausibles pour ces milieux ruraux, sans a priori idéologique. Cela demande d'interroger également la mutation des territoires ruraux sur d'autres continents, en particulier en Chine.

Cette orientation du projet d'établissement vise ainsi à renforcer des enseignements diversifiés déjà engagés dans cette voie, à stimuler de nouvelles perspectives, et à créer à terme de nouvelles ressources pédagogiques. L'horizon des ruralités doit permettre, dans les années à venir, de faire de l'ENSACF un établissement de référence dans ce domaine, attractif, capable d'offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces problématiques.

3 Les marges comme objet de recherche

Le questionnement problématique qui anime le groupe de recherche « ressources » de l'ENSACF s'appuie sur la mise en relation et en résonance des deux termes « architecture » et « marges ».

Cette thématique, Architecture et marges, trouve son sens et sa pertinence dans le contexte contemporain, marqué par une crise systémique (tout à la fois environnementale, sociale, politique, économique) et par de profondes mutations (mondialisation ; territoires, ancrages et mobilités multi scalaires ; révolution numérique ; société de la connaissance), produisant du paradoxe : un monde qui s'ouvre (échanges mondialisés, rapidité de l'information, transferts de connaissances et de compétences, etc.) autant qu'il se referme sur lui-même (repli identitaire, fermeture des frontières, etc.). Contexte qui nécessite de penser la complexité, et appelle un changement de paradigme, dans le champ de l'architecture tout particulièrement. Dans cette perspective, les marges - terme polysémique, aux représentations et connotations mouvantes - constituent de notre point

de vue tout à la fois les symptômes de la crise, un champ d'observation privilégié, et un potentiel d'inventions, et de transformations. Car, c'est depuis les marges que s'expriment les critiques, les expérimentations, la transgression, la résistance, la résilience.

Aussi l'ENSACF fait le choix d'interroger le champ de l'architecture - les projets, les processus, les postures, les outils, les méthodes - depuis les marges, depuis ses marges. Le programme de recherche se développe autour de deux axes, « les marges de l'architecture », et « l'architecture des marges », interrogés par une transversalité « Outils : observation, transformation, médiation ».

4 L'entrelacement des échelles

L'ENSACF réaffirme l'importance de l'entrelacement des échelles (milieux / territoire public / édifices) dans la pédagogie du projet et ce dès la troisième année. La question de la complexité en architecture, traditionnellement portée par la question de l'échelle du projet d'architecture se développe maintenant sur un registre plus contemporain. Deux dimensions pédagogiques abordent ce registre. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu. La deuxième traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées, grâce à l'intégration progressive de savoirs spécifiques et transversaux au sein des enseignements de projet.

5 L'expérimentation

L'ENSACF réaffirme l'intérêt qu'elle porte à la pédagogie de l'expérimentation. Elle consolide son implication dans l'évolution et le renforcement de ses activités pédagogiques et de recherche vers la constitution d'une articulation formation-recherche-métiers par la démarche expérimentale et sa valeur culturelle. L'existence, au sein de l'ENSA de Clermont-Ferrand, d'enseignements de licence sur la transformation de la matière permet de construire les modalités pédagogiques du design-build dans une progressivité pédagogique pertinente et dynamique des enseignements tout au long du cursus de l'ENSACF. Cette structuration permet de répondre pleinement aux différents axes prioritaires définis par la stratégie nationale pour l'architecture (SNA).

De par la nature de son territoire entre ruralité et urbanité, les thématiques développées par l'ENSA Clermont-Ferrand au sein de la chaire « habitat du futur » à laquelle elle participe seront principalement axées autour des questionnements liés à la réhabilitation du patrimoine existant, aux enjeux environnementaux des tissus urbains anciens ou ruraux (centres-villes, centres-bourgs) privilégiant des stratégies du « low-tech », du réemploi et de manière plus générale, visant la réduction de l'impact environnemental des filières de production du bâti (notion de cycle de vie des matériaux, énergies grises, etc...). La pédagogie par l'expérimentation s'appuiera sur des pratiques identifiées dans le monde professionnel local : filières courtes, filières agricole, bois, pierre, etc.

2. Missions prévues pour l'enseignant.e

2.1. Enseignements à assurer

Ce poste a pour vocation d'assurer les enseignements du champ ATR dans la discipline Représentation de l'architecture (ATR-RA).

L'enseignant.e participera aux enseignements en licence.

Semestre 2 : UE 2.2 Dessin et représentation des territoires urbains (20h TD)

L'exercice dessin de la ville s'inscrit dans une continuité d'enseignements au cours de la licence permettant aux étudiants d'acquérir les notions et les outils fondamentaux d'analyse et de représentation de la ville et du territoire. L'enseignement du semestre 2 s'attache plus particulièrement aux tissus urbains constitués et prend comme cas d'études le site de l'atelier de projet d'architecture du semestre 2.

Le présupposé de cet enseignement est que dessiner c'est observer.

Son objectif est de permettre aux étudiants, par la manipulation d'outils fondamentaux de représentation de la ville, d'observer, d'identifier, de définir, et de hiérarchiser les éléments constitutifs de la forme urbaine ; ensemble de connaissances qui les aidera à mieux comprendre les situations construites dans lesquelles ils auront à intervenir dans le cadre du projet d'architecture du semestre 2.

Il repose sur un ensemble d'exercices qui offrent l'occasion, à chaque séance, de se familiariser avec un nouvel outil de représentation et avec le vocabulaire de l'espace urbain. Au fil des séances, par accumulation, le même objet d'études est appréhendé simultanément selon différents points de vue, à différentes échelles, et avec différents outils qui s'enrichissent mutuellement.

Semestre 2 : UE 2.3 Représentations graphiques de l'architecture (20h TD)

Les enjeux de transmission d'un savoir technique propre à la discipline est l'une des caractéristiques de l'enseignement de la première année. Le cours vise à accompagner les étudiants dans un parcours capable de fournir les éléments théoriques ainsi que les possibilités de tester et de s'habituer à la production des images.

L'enseignement est consacré à la formation initiale aux formes de représentation canoniques indispensables pour la reproduction de l'espace : le plan/coupe, l'axonométrie et la perspective. Une première partie du cours sera dédiée à l'introduction aux codes de représentation (l'échelle, les symboles et les conventions). Ensuite, le cours prévoit d'accompagner l'étudiant dans l'expérimentation des différentes techniques et procédés de dessins en suivant une logique qui part de la ligne pour arriver à la perspective. Chaque séance sera organisée sur une thématique (de la forme pure, jusqu'à la composition des formes).

Semestre 4 : UE 4.2 Atelier analyse de l'espace public (12h TD)

Associant trois champs disciplinaires (SHS Anthropologie urbaine, HCA histoire des espaces publics et ATR dessiner la ville), l'atelier d'analyse urbaine a pour objectif de lire et décrypter les espaces publics, comprendre leur genèse et les processus qui les ont transformés, révéler leurs usages suivant des temporalités variées (diurne, nocturne, saisons). Cette année, les étudiants (par groupes de 4) travaillent sur trois aires urbaines identifiées entre la ville héritée et ses marges orientales bornées par la Nationale 89, artère commerciale N-S de Clermont-Ferrand, puis par le réseau auto-routier qui lui est quasiment parallèle. Dans ces marges, les espaces publics sont divers, complexes et hétérogènes car ils tendent à séparer ce qui relève des pratiques de déplacement de celles de l'arrêt : peu sont issus de la tradition de l'art urbain (place, square), nombreux de la ville fonctionnaliste (espace libre indéfini entre les barres et les tours, voirie de transit, voirie de desserte), la plupart le fruit d'une forme d'adaptation et d'hybridation des formes héritées à la circulation automobile (carrefours, ronds-points plantés et giratoires). Pris pour eux-mêmes, ces espaces dont la plupart articulent des tissus et des architectures très différentes, seront analysés et replacés dans le contexte qui les a produits, et observés pour en décrire les usages et les pratiques actuelles. L'enjeu est ainsi de réaliser un atlas des espaces publics métropolitains dans les marges clermontoises, en dressant un portrait en creux associant à la fois l'approche sensible (Dessiner en marchant avec les enseignants du champ ATR), cartographique et

historique (Décrire, analyser, interpréter), et anthropologique (par le travail réalisé au sein des TD plus spécifiques d'anthropologie urbaine).

Un workshop (positionné en UE 4.1) prolongera le temps de l'analyse

Semestre 6 : UE 6.3 Le milieu et ses mesures (30h TD)

Cet atelier "intensif" a pour but d'amener les étudiants à interroger leur relation au monde, autrement dit leur milieu, à travers un processus de création artistique : habiter un lieu et en prendre la mesure. Le milieu s'entend aussi bien par les éléments constitutifs de notre environnement (vivants non humains, végétal, géologique, atmosphérique...) que par les artefacts le construisant (urbanisme, architecture, systèmes d'organisation sociale, technologies...). Le milieu implique une inter-relation entre soi et ce qui nous entoure. Mesurer un milieu suggère des outils et des méthodes rationnels (relevés chiffrés, statistiques, visualisations de données...) mais un milieu se mesure aussi par l'expérience singulière, par une implication sensible et volontaire. Il s'agit de proposer aux étudiants en fin de licence d'expérimenter de façon artistique et sensible un milieu particulier (le site de la Villa Rohannec'h à St Briec en 2016 et 2017, la vallée de la Durolle à Thiers en 2018...). Engager les étudiants dans un processus de création artistique vise à les faire se questionner sur les modes de représentation par des renversements conceptuels (intentions sensibles et pas seulement objectives), des micro-déplacements (ouverture poétique dans le choix des matériaux, des outils, des gestes). Un processus de création artistique peut amener les étudiants à activer leurs singularités, à inventer des savoirs et des savoir-faire, à questionner des relations. Les outils de mesures et leurs principes (relevé de cotes, topographie, arpentage...) seront les déclencheurs d'une pratique artistique menant les étudiants à s'interroger sur leur milieu. Les notions de mesure - très importante dans les métiers de l'architecture et du paysage - seront ici maniées à des fins poétiques et artistiques.

2.2. Autres tâches :

- L'évaluation des étudiants, la présence aux réunions pédagogiques.
- La participation aux travaux d'évaluation pédagogique au sein du champ ATR.
- Eventuellement la participation aux activités de recherche de l'ENSACF.

3. Compétences principales mises en œuvre

Titres, ou diplômes requis :

Diplôme d'architecte.

Expériences et compétences souhaitées :

Une expérience pédagogique confirmée est souhaitée.

Il est demandé une pratique professionnelle dans laquelle se déploient :

- une connaissance des outils et moyens de conception et de représentation du projet sous toutes ses formes (architecture, territoire ...)

- une production personnelle qui développe des moyens de restitutions sensibles (dessins, croquis, photographie, maquettes, installations, ...)

4. Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le vendredi 22 janvier 2021 à midi** à l'attention de monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

ensacf@clermont-fd.archi.fr avec copie à helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle,
- tout document permettant au jury d'apprécier les **qualifications** du.de la candidat.e,
- un **portfolio**, format A4, illustrant un maximum de 5 projets d'architecture (réalisés ou en cours d'études), en lien avec le champ ATR; chaque projet sera présenté sur 5 pages A4 maximum, sous forme de « fiche projet » (dessins, plans, photos, texte très synthétique),
- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum)
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- une **copie de la carte nationale d'identité.**

Attendus du contenu de la note pédagogique :

La note pédagogique doit pouvoir exprimer et/ou articuler, différentes questions en :

- 1- formulant un discours construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture,
- 2- formulant une réponse construite autour des attendus spécifiques de la fiche de poste,
- 3- formulant une réponse spécifique à l'École Nationale Supérieure de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement,
- 4- mettant en valeur les spécificités propre du.de la candidat.e, ainsi que des thèmes prospectifs plus personnels qu'il.elle pourrait porter en cohérence à le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci,
- 5- formulant un positionnement au regard des enjeux liés au changement climatique.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis plus haut (§ dossier de candidature) est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points peuvent être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, **les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien seront auditionné.e.s le vendredi 29 janvier, par visio-conférence Zoom.**

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le 27 janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- Sur le contenu et sur le plan pédagogique au coordinateur du champ ATR :

nikolas.foure@clermont-fd.archi.fr

- Sur le plan administratif à anne.gris@clermont-fd.archi.fr